

Extrait du registre des Actes de l'Etat Civil de la
Chancellerie du Consulat de France à Vera Cruz.

Acte de décès

de
Bonifay
Francois
juillet 1862.

convenu

P. G.



Paris le 30 Avril 1863
M. le Consul
Pour le sous-Directeur
Chef de la Chancellerie
M. le Consul

"Du dixième jour du mois de Juillet mil
huit cent soixante deux à cinq heures de relevée

"Acte de décès de Bonifay, Adolphe François,
domestique de l'Etat Major du transport à batterie
de la Marine Impériale "Amazonne" actuellement
mutilé à Sacrificios près Vera Cruz, décédé à bord
du dit bâtiment, le dix Juillet mil huit cent
soixante deux, à neuf heures du matin, âgé de
vingt six ans neuf mois, né à Sagarde (Var),
le cinq octobre mil huit cent trente cinq, fils
de Joseph Bonifay et de Anne Blanc, domiciliés
avant son embarquement à (on n'a pu le savoir)

"Sur la déclaration à nous faite par Paul Emile Chocame
agé de vingt un ans, matelot de deuxième classe domicilié en
dernier lieu à Bordeaux (Gironde) et Alexandre Girard, agé
de vingt deux ans, matelot de troisième classe, domicilié en
dernier lieu à Marseille (Bouches du Rhône), tous deux
embarqués à bord du dit transport "Amazonne", ayant
parfaitement connu le défunt.

"Et ont signé après lecture faite.
Constaté par nous, Consul de France à Vera Cruz,
faisant fonctions d'officier de l'Etat Civil.

"(Signé) E. Chocame, Ac. Girard.
"(E. G. Le Consul (signé) Jules Doazan.

"Pour extrait certifié conforme par nous soussigné,
Chancelier du Consulat de France à Vera Cruz.

Oscar Collean

Fait pour légalisation de la signature de Monsieur
Oscar Collean, Chancelier du Consulat.



Comme.
Jules Doazan